

Suivant la convention-loi des 20. 5. et 8. 7. 1881, la Société obtint la concession du «Heidenfeldchen» de 25 ha sur les bans d'Esch et de Kayl, moyennant une rente de 18 750 frs.

Le partage des maîtres de forges des 13. 9. 1881-18. 4. 1882 amena un nouveau lotissement en trois lots, les minières «Heidenfeldchen» en constituant les lots A et B.¹¹⁾

La crise du marché sidérurgique qui nécessita la mise hors feu des deux premiers hauts fourneaux et le départ de Philippe et Bernard Servais pour Kurenz firent transformer la société en «*Société Anonyme des Hauts Fourneaux de Hollerich*». De l'acte du 5. 11. 1877 (approuvé par arrêté r. g.-d. du 21 du même mois) il résulte la répartition suivante des 1200 actions de 1 000 francs:

Nic. Berger*)	560 act.
Philippe Servais	128 act.
Bernard Servais	108 act.
Emmanuel Servais	108 act.
Joseph Servais	108 act.
J.P. André-Servais	108 act.
Fr. Eydt, architecte	80 act.

au total 1 200 act.

Au moment de la formation de la société anonyme, l'entreprise disposait de 26 ha de terrains de minette.¹²⁾

Quand Emile, fils d'Emmanuel Servais, fut chargé de la direction de l'usine, il lui incombait de résoudre à côté des questions techniques celle concernant le remboursement des dettes bancaires. Il s'en acquitta si bien que lorsqu'en septembre 1881 le gouvernement décida de ne plus accepter les billets de la Banque Nationale, la Société pouvait se féliciter de ne plus rien devoir à la banque qui était en train de sombrer.

En tant que directeur technique, Emile Servais «comprit de suite l'importance du profil des hauts fourneaux et, grâce aux perfectionnements qu'il réalisa dans cette usine, parvint à fabriquer en 1875 de la fonte luxembourgeoise avec une mise au mille de 1025 à 1050 kg. Ses connaissances multiples l'amènèrent aussi à étudier de nombreux perfectionnements et il obtint en 1885 à l'Exposition d'Anvers une médaille d'or. Mais à réaliser son rêve: traiter au petit convertisseur la fonte luxembourgeoise, il n'y parvint pas.»¹³⁾

*) Nic. Berger (1800-1883), natif de Roodt sur Syr, était avocat, membre du Congrès national et de la Chambre des Représentants et de 1837 à 1868 président du Tribunal d'Arlon, ce qui ne l'empêchait pas d'être en même temps banquier. En 1856 il abandonna ses affaires financières à ses fils François, Jean-Baptiste et Fortunat, pour se vouer avec son ami Victor Tesch à la constitution de la S. A. des Mines du Luxembourg et des Forges de Sarrebruck.^{11bis)}